

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

1105, rue de la Sucrierie

Investissements

Plus de 5,3 M\$

Calendrier

Du début d'août 2015
à janvier 2017

Horaire

Lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Entrepreneur

Construction J. Raymond

Suivi sur les travaux majeurs de rénovation

Les travaux avancent bien, grâce à votre collaboration et à votre patience. Nous espérons que la suite se déroulera tout aussi bien.

Nous vous rappelons que les travaux permettront de remettre en état l'enveloppe du bâtiment et de mieux isoler votre immeuble. Les nouvelles portes-fenêtres et fenêtres bloqueront l'infiltration d'air. Ainsi, votre immeuble sera plus étanche et votre confort sera amélioré.

Dans les logements

- ▶ Toutes les portes-fenêtres et les fenêtres seront remplacées.

À l'extérieur

- ▶ La brique sera retirée et remplacée une fois que l'isolant aura été ajouté.
- ▶ Les planchers des balcons seront réparés et les garde-corps, remplacés.
- ▶ Une marquise sera ajoutée à l'entrée principale.
- ▶ Un local pour le recyclage sera construit au sous-sol.
- ▶ Les trottoirs autour de l'immeuble seront réparés.
- ▶ La cour sera remise en état après les travaux.

À votre demande, nous examinons actuellement la possibilité de refaire le hall d'entrée et de remplacer les portes. Vous nous avez dit être préoccupés par la durée d'ouverture de la porte d'entrée. Comme elle est un peu longue, des inconnus entrent parfois sans clé dans l'immeuble. Nous essaierons de corriger le problème.

Merci! Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

Échéancier des travaux à venir

Dès la mi-mars ou la fin de mars :

Logements se terminant par 8, 9 et 10 (rue de la Sucrierie) :

- ▶ Reconstruction du mur de brique
- ▶ Installation des garde-corps des balcons

Logements se terminant par 1, 2 et 3 (rue de la Sucrierie) :

- ▶ Déconstruction du mur de brique
- ▶ Remplacement des portes et fenêtres (à partir de la fin d'avril)
- ▶ Reconstruction du mur de brique
- ▶ Installation des garde-corps des balcons

Logements se terminant par 3 et 4 (rue Centre) :

- ▶ Déconstruction du mur de brique
- ▶ Remplacement des fenêtres (à partir de la fin d'avril)
- ▶ Reconstruction du mur de brique

À partir d'avril :

Logements se terminant par 4, 5, 6 et 7 (rue Montmorency - Église polonaise) :

- ▶ Déconstruction du mur de brique et des garde-corps en béton des balcons
- ▶ Remplacement des portes et fenêtres (mai ou juin)
- ▶ Reconstruction du mur de brique
- ▶ Installation des garde-corps des balcons

Au courant de l'été :

On refera la marquise et l'entrée de l'immeuble si nous allons de l'avant avec le projet.

Si la température le permet, le réaménagement du terrain se fera avant la fin de 2016. Sinon, ces travaux seront reportés au printemps 2017. De nouveaux aménagements paysagers, une terrasse plus grande et de nouvelles balançoires viendront mettre la touche finale à la transformation de l'immeuble.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence d'ouvriers dans vos logements et à l'extérieur.

De plus, **vous n'aurez pas accès à votre balcon durant toute la période de démolition et de reconstruction de votre façade.** Surveillez les avis à cet effet.



C'est naturel

Votre préoccupation : la poussière

Voici ce qui a été convenu pour diminuer la quantité de poussière dans les logements.

- ▶ Vous garderez vos fenêtres fermées lorsque les ouvriers travaillent près de chez vous.
- ▶ Les ouvriers installeront un plastique dans les salons quand ils remplaceront les portes-fenêtres et les fenêtres.

Fin de la première étape du chantier



- ▶ Un souper a été organisé en décembre pour souligner la fin de la première étape des travaux. Merci à tous les participants pour votre enthousiasme.

- ▶ Une rencontre d'information a eu lieu le 7 mars pour parler du déroulement prévu des travaux pour la prochaine année.



- ▶ Surveillez le carton rouge « Vie de quartier » installé à côté des boîtes aux lettres. Vous y trouverez le calendrier des activités du Centre des aînés, situé au 2431, rue Saint-Charles, ainsi que diverses informations concernant la vie communautaire dans l'immeuble et aux alentours.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Que devez-vous faire pendant les travaux?

1. **D'ici la fin de mars**, vous devrez :

- ▶ Vous assurer de retirer votre antenne satellite et de l'installer sur le toit. L'entreprise qui fournit vos services pourra vous aider. Présentez votre facture à l'OMHM pour obtenir le remboursement des frais encourus. Veuillez consulter la fiche « antenne-satellite » en annexe pour connaître les mesures à prendre pour déplacer et installer l'antenne.
- ▶ Vider votre balcon et libérer vos fenêtres pour la venue des ouvriers.

2. Surveillez les **avis sur les étages**. Ils vous informeront de la semaine au cours de laquelle les portes et fenêtres seront remplacées. L'entrepreneur prendra rendez-vous au moins **24 heures à l'avance**. Les rendez-vous seront fixés entre 8 h et 17 h.

3. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.

4. Pour une **raison majeure ou imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer? **Informez-en les ouvriers ou Julie Chalifour**, votre agente de liaison, le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations à propos du chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Julie Chalifour**, votre agente de liaison, en composant le **514 872-9224**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7

514 872-OMHM (6646)

RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir**.
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Julie Chalifour**,
votre agente de liaison : **514 872-9224**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.

